

Compte-rendu du Conseil d'Administration de l'EPA Masse - Paris 13 mars 2017

Ce Conseil d'Administration, le premier de l'année 2017, était surtout le premier présidé par notre nouveau Directeur Général, M. Rodolphe Gintz.

La séance est ouverte par le Directeur Général (DG) à 14h30.

La CFDT est désignée secrétaire-adjointe.

Le Président de l'EPA (le DG¹) a prononcé un bref discours introductif dans lequel il a indiqué être très attaché à l'institution Masse comme tous les douaniers (ce qu'a confirmé le récent sondage de l'Ifop).

Suite au référé de la Cour des Comptes de juillet 2016, et auquel le Ministre a répondu en réaffirmant la pérennité de l'EPA, il va falloir réfléchir à une nouvelle politique concernant les logements. Point important : selon lui, mieux vaut des logements occupés, même par des tiers, que des logements vides.

Cela implique qu'il faut accroître les ressources disponibles pour les futures programmations immobilières, améliorer le fonctionnement de l'EPA et demander aux locataires de participer financièrement de manière plus importante qu'actuellement (hausse des loyers pour s'aligner sur ceux du privé...).

Il a indiqué qu'il souhaitait un dialogue nourri et constructif et que tout le monde devait prendre en compte uniquement l'intérêt (supérieur ?) de l'EPA Masse.

La vice-présidente de l'EPA, Mme Isabelle Péroz, a annoncé que le prochain CA se tiendrait début juin (normalement un troisième aura lieu au 4ème trimestre).

Ensuite la CGT a lu une déclaration au nom de l'intersyndicale CFDT-CGT-UNSA-USD/FO.

SOLIDAIRES a ensuite lu sa propre déclaration (cf. en pièce jointe).

Le DG a répondu en annonçant souhaiter présider à chaque fois le CA.

Les points prévus à l'ordre du jour ont été ensuite abordés.

I – La validation du PV du 09/11/2017

SOLIDAIRES est intervenue pour faire remarquer que le PV ne reprenait pas in extenso la délibération n°2, pourtant acceptée en Groupe de Travail préparatoire, prévoyant la fusion des Commissions Territoriales de la Masse (CTM) du Léman et Lyon avec un siège au Léman.

Prise de court, la DG a peiné à répondre, arguant d'abord que des documents supplémentaires avaient été envoyés (aucune OS ne les a reçus). Puis que les documents étudiés en GT pouvaient être changés (les OS ont alors fait savoir que les GT préparatoires n'avaient donc aucune utilité ce que l'EPA n'a pas daigné relever).

Pour finalement annoncer que l'écriture de la délibération permettait plus de souplesse, « une erreur de plume » (en faveur de la Directrice Interrégionale de Lyon) et en contradiction avec le rapport de l'IS.

Alors que le parc de logements est plus important au Léman qu'à Lyon (180 et 90), la DG considère que la DI peut être le siège de la CTM en contradiction avec ce qu'elle affirmait fin 2016 !! Alors que cette situation existe déjà à Bayonne où le président de la CTM est le DR de Bayonne.

Après une interruption de séance, le vote sur le PV a été annoncé.

Vote contre unanime (une réserve des OS concernant le lieu du siège de la CTM du Léman a été rajoutée).

... / ...

¹ Le DG est le Président de l'Etablissement Public Administratif de la Masse, il dispose d'une adjointe (Mme Peroz). L'EPA est dirigé par un Directeur M. Hulin assisté d'une adjointe (Mme Meyer).

Jeux de mains...

Outre les débats qui ont un peu pris de court le DG, celui-ci, selon ses propres termes, s'est demandé si ce CA n'était pas « son bizutage ».

Lors des votes, 12 votes syndicaux répondent aux 12 de l'administration. Sur 2 votes, cette dernière s'est retrouvée avec 13 et 14 voix ! (Gros) moment de flottement à l'EPA et sourires du côté de la parité syndicale.

Une des OS a demandé où en était sa demande de relais locaux des CTM chargés de surveiller le bon déroulement des travaux.

Le DI de Metz a répondu que cette idée, pertinente selon lui, rencontrait des problèmes, car le STM de Metz, en sous-effectif, est peu attractif.

II – Rapport annuel d'activité

Mme Meyer a rappelé les éléments importants de 2016 :

- le référé de la Cour des Comptes qui induit de nouvelles orientations ministérielles (améliorer l'attractivité du parc, accroître les ressources de l'EPA...).
- 2016 a vu la mise en place d'une Gestion Budgétaire de la Comptabilité Publique (GBCP) transitoire. Mise en place au 01/01/2017 du Service Facturier (SFACT).
- une enquête de l'Ifop sur l'attractivité de la Masse a rencontré un vif succès (près de 28 % de réponses ce qui est un excellent résultat).
- réflexion sur l'autonomisation des personnels de l'EPA (rémunérés par l'EPA) ce qui oblige à augmenter les ressources et donc à moyen terme, augmenter les loyers.
- le report des élections Masse au 19/10/2017.

III – Rapport de la Commission d'Audit et de Validation des Comptes (CAVC)

Présenté lors de la CAVC préparatoire du 28/02, elle met en exergue que des réserves sont maintenues par l'IS. Elles ne remettent cependant pas en cause les comptes. Les OS peuvent donc voter les comptes de l'Établissement.

L'avis défavorable de l'IS fait écho à celui de 2015.

IV – Rapport de l'Agence Centrale Comptable (ACC)

Présenté par le Trésorier Général des Douanes (TGD) P. Rigaud, celui-ci fait apparaître que nous sommes en pleine application de GBCP.

Celle-ci prévoit que les comptes doivent être certifiés au 28/02 et validés par le CA avant le 15/03. Dès le départ les délais ont été tenus.

Il s'agit du meilleur budget depuis longtemps avec par exemple, pour faire écho au référé de la Cour des Comptes, une baisse de plus de 100 000€ du montant des dettes. Le nombre de débiteurs est plus ou moins celui que nous connaissions en 2014.

Le DG a confirmé que ce qui n'était qu'une hypothèse le 28/02 était devenue un fait au 13/03 : le recours à un commissaire aux comptes pour fiabiliser « au fil de l'eau » les comptes.

Vote abstention de toutes les OS sauf la CFDT (*explication de vote : la présence des réserves de l'IS*).

Vote pour : CFDT.

V – Affectation du résultat des comptes

Suite à cette affectation, les réserves de l'EPA se montent désormais à 35 M€.

Vote abstention de toutes les OS sauf la CFDT (*explication de vote : abstention lors du vote des comptes*).

Vote pour : CFDT.

VI – Remise gracieuse d'une dette

Il était proposé la remise gracieuse d'une dette d'un locataire à hauteur de 50 %.

La CTM IdF dans sa séance du 21 juin 2016 avait proposé une demande de remise gracieuse de dette à hauteur de 50% de la dette pour une agente en difficulté de santé et en difficulté sociale.

Le directeur de l'EPA avait seul décidé de rejeter cette demande sans même en informer le CA!

Ce dossier, à la demande des OS, avait donc été remis à l'étude pour ce CA. Une première note d'information à charge contre la collègue avait été présentée, et suite à la Commission Préparatoire du 28/02 des compléments d'informations avaient été transmis.

... / ...

Ce remise gracieuse aurait pu faire débat voir faire l'objet d'un passage en force "contre" en CA mais nous avons assisté à un désaveu du directeur par le Président de l'EPA.

Le Président de l'EPA a compris la position du Président de CTM et DI et l'a validée en précisant "Je ne vais pas aller contre les propositions d'un Président de CTM et DI".

Espérons que ce retour à une gestion de proximité perdue, gage d'une gestion sociale des dossiers.

Vote pour unanime des OS.

VII – La question des Admissions en Non Valeur (ANV)

Suite à une décision du CA datant de 2013, le Directeur de l'EPA peut, sous certaines conditions prononcer des ANV sur certaines dettes qui ne seront pas recouvrées par l'ACC.

Une information a été faite aux OS en séance. Le montant total des ANV prononcées par l'EPA a été de presque 3000€.

VIII – Questions diverses

Une motion de la CGT a porté sur les chambres de célibataires. Actuellement si un agent habite avec sa famille dans un logement Masse, il ne peut en occuper un autre même s'il travaille dans une autre DI.

L'idée serait que l'EPA évolue sur cette question surtout compte-tenu des restructurations qui s'annoncent.

L'USD-FO est intervenue pour demander à ce que l'EPA fasse bien la distinction entre le respect des

marchés publics et les travaux à caractère d'urgence. Cela afin d'éviter de se retrouver à devoir se lancer dans des recherches effrénées de devis alors qu'un simple robinet est à changer car fuyant.

Les remarques de Solidaires

- la volonté de début de séance du DG de s'investir dans le domaine de la Masse a été tempérée par son annonce d'un rendez-vous 2 heures plus tard chez le Ministre (et qui ne souffrait aucun retard) !
- le refus de l'EPA de respecter ses propres documents de travail augurent mal du futur. Indiquer que les documents des GT préparatoires peuvent être modifiées car ne satisfaisant pas certains pose clairement la question de leur utilité. Et de la confiance que l'on peut accorder
- remarque importante du DG : il faut remplir les cités (même avec des tiers). Cela contredit ce que sa prédécesseure prônait.
- l'autonomisation des personnels employés par l'EPA (le paiement des salaires) va être inclus dans les charges des locataires.
- le recours a un prestataire externe (commissaire aux comptes) va certes décharger l'IS d'une tâche pour laquelle elle n'était pas prévue au départ mais le coût de ce prestataire va être à terme supporté par les locataires.

*La délégation SOLIDAIRES était composée de **Fabienne LAURENT** et **Gérald MANCELL** (titulaires) et **Renaud GOYATTON** (expert).*



Monsieur le président de l'EPA,

C'est par un tweet que nous avons appris votre future nomination à la tête de la DGDDI, par un autre que votre matricule est un nombre premier par contre RIEN sur la Masse des douanes, votre fierté d'être à sa tête, votre satisfaction d'avoir un magnifique outil social au service des douaniers pas de tweet...

Vous allez aujourd'hui présider votre premier Conseil d'Administration de l'EPA Masse.

Comme vous le savez très certainement, SOLIDAIRES est viscéralement attachée à cette institution douanière. Elle est pour nous un symbole des valeurs d'entre-aide et de solidarité auxquelles nous adhérons avec force. Lien entre les différentes générations d'agents, les différentes catégories, cette Masse des douanes a aussi montré toute sa pertinence suite aux recrutements massifs consécutifs aux attentats de novembre 2015. Les précédentes élections Masse ont montré au travers des taux de participation l'attachement des personnels à leur Masse des douanes et aujourd'hui vous avez devant vous des élus qui représentent plus de 80 % des personnels !

Et pourtant, nonobstant cette histoire, ce constat, cette utilité sociale reconnue, l'EPA subit des attaques répétées depuis des années. Vos prédécesseurs utilisant ce qui les arrangeait des divers rapports ou audits et taisant ce qui les dérangeait en termes de gouvernance, ont depuis des années creusé la tombe de l'EPA.

Vous héritez donc d'un Établissement Public, doté d'une direction zélée. Tellement d'ailleurs qu'il lui arrive de tenter régulièrement d'anticiper des mesures qui ne sont pas encore en vigueur. Tellement que, depuis janvier 2012, l'administration ayant décidé de nommer à la tête de l'EPA une personnalité non issue de ses rangs, cette direction a vraiment oeuvré pour massacrer notre institution.

Leurs prédécesseurs avaient-ils démerité ?

Pêle-mêle on peut citer :

- les très (trop ?) nombreuses cités vendues sur la simple base de taux d'occupation insuffisants avec un taux de retour des ventes diminuant chaque année,
- la suppression du secours de Masse,
- la fin de la péréquation,
- la diminution massive de la subvention de la DGDDI qui pendant des années a su encaisser les loyers sans entretenir le patrimoine mobilier et qui à la création de l'EPA a reversé des bâtiments en piteux état,
- une politique de réservation hasardeuse, inadaptée avec comme seule logique une vision budgétaire,
- l'absence de politique ambitieuse d'achat ou de construction,

- la baisse des effectifs dans les ST,
- des projets de changements des moyens informatiques aux résultats catastrophiques et forts coûteux,
- et bien sûr comment ne pas parler du dernier décret du 23 avril 2015, décret dont la principale motivation était la diminution du nombre de représentants des personnels et donc un appauvrissement du dialogue social. À ce titre, nous ne pouvons que regretter un dialogue au ras des pâquerettes ne servant finalement qu'à remplir les indicateurs de soi-disant concertation.

Tout cela intervenant dans un contexte où l'action sociale devient un moyen de faire des économies à bon marché (50 millions d'euros d'action sociale amputés en 2016). Et pourtant jamais les besoins n'ont jamais été aussi criants.

Nous pensons que vous allez vous déclarer favorable à un dialogue social nourri et riche avec les représentants des organisations syndicales ici présentes.

Nous n'y croyons guère mais nous espérons sincèrement que cela sera le cas, des exemples récents nous incitent à la plus extrême prudence. Nous jugerons donc sur des actes et non des déclarations d'intention.

Nous ne pouvons finir cette déclaration préalable sans vous rappeler nos revendications principales :

- hausse de la subvention DGDDI à l'EPA afin de pouvoir rénover de manière satisfaisante le parc de cités.
- mise en œuvre d'une politique d'achat ou de construction plutôt que des à fonds perdus.
- un véritable dialogue social renforcé et honnête au sein de l'EPA Masse.

Au-delà de ces revendications de fond nous ne pouvons occulter des sujets plus locaux (liste non exhaustive)

- la CTM de Lyon/ Léman, Léman/ Lyon ou de Mme la DI de Lyon.
- les problèmes de convocation dans les délais pour que les élus et experts puissent venir siéger avec prise en charge des frais et des absences

Ces points peuvent sembler insignifiants face aux enjeux de l'avenir de notre et maintenant votre EPA, mais ils nous font au quotidien perdre du temps et de l'énergie bien inutilement !

Nous ne manquerons pas bien sûr d'intervenir sur d'autres problématiques précises au cours des débats.

Alors maintenant et pour conclure Monsieur le Président la balle et dans votre camp montrez-nous par vos déclarations mais surtout par vos actes que vous voulez être le Président d'un EPA Masse pour lequel vous allez tout mettre en œuvre pour qu'il perdure, grandisse et continue de démontrer au quotidien toute son utilité sociale.

Et rendez-vous sur Twitter ou nous verrons votre # I love EPAMassedesDouanes

Merci de votre attention.